

Paris, le 28 novembre 2011

Reporters sans frontières
Contact : Jean-François Julliard
Tel : (33) 1 44 83 84 84
E-mail : julliard@rsf.org

Langage : **Français**

**Conseil des droits de l'homme – Examen périodique universel
Treizième session – novembre 2011**

**Contribution de Reporters sans frontières, organisation non gouvernementale dotée du
statut consultatif spécial, à propos de la situation de la liberté de la presse aux
Philippines**

Situation de la liberté de la presse:

Aux Philippines, violence et culture de l'impunité représentent les principales entraves à la liberté de la presse, faisant de l'insécurité un problème auquel sont confrontés tous les journalistes exerçant dans le pays. Pas une année ne se passe sans qu'un journaliste ne soit assassiné en raison de ses activités. L'action des autorités reste largement insuffisante, tant en amont, pour la prévention des crimes à l'encontre des professionnels des médias, qu'en aval, au niveau de l'action de la justice philippine pour punir les coupables.

Si les chiffres et statistiques des dernières années laissaient penser qu'une diminution des violences à l'égard des professionnels des médias avait eu lieu, il ne faut pas occulter le fait que l'impunité qui règne dans le pays a entraîné une autocensure certaine et effective de la part des journalistes. La remontée des Philippines dans le classement de 2009 ne permet donc pas de conclure à une amélioration de la liberté de la presse dans le pays, l'environnement de travail des journalistes restant marqué par la peur et la violence. L'aggravation de la situation de la liberté de la presse en 2010 et 2011 est caractérisée par une recrudescence des représailles et de menaces à l'encontre des médias dans le pays. L'immense majorité des assassinats ou tentatives d'assassinat de journalistes se déroulent selon le même modus operandi : deux hommes armés, souvent tueurs à gage, se déplaçant à moto font feu sur leur cible.

La diffamation est encore punie de peine de prison. **Alberto Loyola**, journaliste radio de la station *DxRJ* à Iligan, dans la province de Mindanao (sud), a fait l'objet de deux accusations pour diffamation, portées par Chonilo Ruiz, l'un des membres du gouvernement local. Le reporter a été relâché sous caution de 10 000 pesos philippins (160 euros), le 20 avril 2011,

après avoir passé presque quarante-huit heures en détention. Alberto Loyola encourt une peine de six ans de prison. Le plaignant, qui par ailleurs réclame la somme de 3 millions de pesos philippins (50 000 euros), avait été accusé par le journaliste de détournement de fonds publics.

Insécurité et impunité:

Plus d'un an après la prise de fonction du président Benigno Aquino III, qui avait, durant sa campagne, pris des engagements en faveur de la liberté de la presse et de la protection des professionnels des médias, les intimidations et les violences à l'encontre de ces derniers n'ont pas cessé et la justice semble toujours aussi lente.

Le massacre d'Ampatuan, perpétré le 23 novembre 2009 par la milice privée du gouverneur de la province de Maguindanao, est symptomatique des deux principaux problèmes que rencontrent des journalistes aux Philippines. D'abord, car trente-deux professionnels des médias ont été exécutés afin qu'ils ne puissent témoigner. Ensuite, parce que l'instruction judiciaire du massacre traduit les lenteurs de la justice pour ce type d'affaire. Moins de la moitié des coupables ont été arrêtés et aucun n'a à ce jour été condamné. La plupart d'entre eux ne sont même pas poursuivis sous des chefs d'accusation précis et les commanditaires usent de tous les recours juridiques possibles pour échapper à toutes procédures. Il importe, cependant, de souligner que la justice philippine rejette généralement ces recours. Familles et journalistes attendent toujours que justice soit rendue. Les règles juridiques existantes dans le droit philippin devraient garantir une plus grande efficacité dans la conduite des différentes audiences.

De nombreux potentats locaux continuent à imposer leur loi dans les régions où ils sont établis et sur lesquelles l'Etat central n'a que peu d'influence. Témoin du massacre précédemment évoqué, l'île de Mindanao est considérée comme l'une des régions les plus dangereuses au monde pour les journalistes. De plus, auparavant principalement limitées à certaines zones géographiques précises, les violences à l'égard des journalistes se sont étendues et sont désormais répertoriées dans l'ensemble du pays.

Mesures prises par l'Etat pour lutter contre l'impunité la situation

Le nouveau gouvernement n'a toujours pas répondu efficacement à l'insécurité des journalistes. Le 23 janvier 2011, **Gerardo Ortega**, chroniqueur sur *Radio Mindanao Network dwAR* connu pour son combat contre les effets néfastes des exploitations minières sur l'environnement de l'île de Palawan, où il exerçait son activité, a été tué d'une balle dans la tête. Il s'agirait d'un meurtre commandité. Les exécutants auraient touché 150 000 pesos de la part de personnalités liées à des compagnies minières, parmi lesquelles l'ancien gouverneur de la province. De manière générale, les menaces de morts sont légion à l'encontre des journalistes et autres défenseurs de l'environnement. A Iriga City, dans la province de Camarines Sur (Sud-est), **Romeo Olea**, journaliste sur *Radio dwEB*, a été abattu par deux hommes à moto, alors qu'il se rendait à son travail, le 13 juin 2011. Il animait une émission traitant de l'actualité générale et des affaires politiques locales

Des efforts ont été réalisés mais ceux-ci restent largement insuffisants. La Task force 211, détachement spécial chargé d'élucider et de prévenir les cas de violences politiques, créée en

2007, a participé à différentes enquêtes sur la mort de journalistes, mais aucune condamnation n'a été prononcée dans les procès qui ont suivi. Le 10 juillet 2010, suite à l'assassinat du journaliste **Miguel Belen**, la ministre de la Justice, Leila de Lima, avait déclaré à des représentants du Club national de la presse (NPC) qu'elle avait donné l'ordre de créer une nouvelle force spéciale chargée d'assurer une meilleure protection des journalistes. D'autres groupes ou comités *ad hoc* ont été créés depuis mais le nombre de professionnels assassinés cette année montre que leurs actions restent, en tout état de cause, insuffisantes.

Par ailleurs, la nouvelle loi sur le droit de réponse (Right of Reply Bill, RORB), qualifiée d'"acte de terrorisme contre les médias" par des organisations de journalistes philippins, le code pénal révisé et le programme de protection des témoins, constituent des entraves à une presse libre, et donnent aux autorités le pouvoir de faire taire les voix qu'elles jugent indésirables. Selon le Freedom Fund for Filipino Journalists et la National Union of Journalists of the Philippines, cette loi freine le "processus d'amélioration de la situation de la liberté de la presse et du droit à l'information".

Recommandations

- Faire toute la lumière dans l'affaire du meurtre de 32 professionnels des médias à Ampatuan. Mener à son terme la procédure judiciaire, de manière impartiale et transparente, afin que justice soit rendue.
- Etablir une Task Force aux capacités de réactions rapides, qui se rendra sur le terrain en cas de menaces et autres attaques à l'encontre des médias et ne se contentera pas de "monitorer" ces attaques.
- Renforcer les capacités de la justice pour faire aboutir les procès de meurtriers de journalistes, en identifiant notamment les commanditaires et renforcer la coopération entre la justice et les unités d'enquête.
- Renforcer la protection accordée aux médias et journalistes menacés, notamment sur l'île de Mindanao.
- Dépénaliser la diffamation.

Méthodologie

Les informations présentées dans cette note ont été collectées et vérifiées par Reporters sans frontières. L'organisation dispose notamment d'un réseau de correspondants présents dans plus de 150 pays dans le monde ainsi que d'un réseau d'organisations partenaires présents dans une vingtaine de pays.

Dans certains pays, un journaliste peut passer plusieurs années en prison pour un mot ou une photo. Parce que emprisonner ou tuer un journaliste, c'est éliminer un témoin essentiel et

menacer le droit de chacun à l'information, Reporters sans frontières, fondée en 1985, œuvre au quotidien pour la liberté de la presse.

Reporters sans frontières
47 rue Vivienne - 75002 Paris – Tel : 33 1 44 83 84 84 – Fax : 33 1 45 23 11 51
rsf@rsf.org - Plus d'informations [➔ www.rsf.org](http://www.rsf.org)